





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-918**

Séance publique du

24 novembre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1205041-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VIE ÉTUDIANTE

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Madame Laurence ANGELETTI à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Françoise COURANJOU à Madame Solène TRIVIDIC, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Pierre SPANO, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Sylvain DIJON donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Action Publique et Sociale
Direction Jeunesse

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2021

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Sylvain DIJON
CO-RAPPORTEUR(S) : Madame Kayané BIANCO

Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VIE ÉTUDIANTE -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'université d'Aix-en-Provence est réputée pour être un important lieu d'enseignement et de recherches en droit, en lettres et en sciences humaines. Notre ville abrite aujourd'hui l'un des principaux campus de l'université d'Aix-Marseille, qui compte au total 90 000 étudiants, avec près de 36 000 étudiants présents sur notre territoire.

La crise sanitaire n'a pas épargné le milieu étudiant, c'est pourquoi la Ville d'Aix-en-Provence, par le biais de sa délégation Vie Étudiante, a choisi d'intervenir à la fois sur le volet du soutien social aux étudiants les plus démunis, et également sur l'encouragement à la reprise grâce à l'organisation d'une rentrée étudiante en plusieurs volets afin de redynamiser les actions envers cette population.

Concernant le volet social, les équipes de la Direction Jeunesse ont animé un service direct de soutien au public étudiant en détresse avec la Maison de l'Étudiant Éphémère qui a été active de juin à octobre 2021, durant la période de fermeture des campus. Différents partenaires comme l'AMU, le CROUS, le CCAS et les associations locales comme le PAEJ ont été mobilisées pour cela, et notamment, dans le cadre des actions déployées par l'association du **Secours Catholique** sur la problématique du logement d'urgence, il est proposé de verser une subvention de projet de **2 500 €**.

Dans cette même thématique du logement et afin de poursuivre le travail de fond concernant la problématique étudiants en recherche de solution d'hébergement et de lien social, la Ville propose de verser à l'**Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)** une subvention de **3 000 €** afin de renforcer le projet des « Kolocations à Projets Solidaires », dit

« KAPS » qui a démarré en 2018 en lançant une dynamique sur le quartier d'Encagnane et se développe cette année sur le quartier du Jas de Bouffan. Le projet consiste à conjuguer engagement solidaire et logement étudiant, et permet ainsi à des étudiants en difficulté pour se loger de bénéficier d'un habitat en colocation au sein d'un quartier prioritaire contre un loyer modéré et de 3 heures de bénévolat hebdomadaire auprès des habitants. A chaque appartement correspond un projet social, et les colocataires sont recrutés selon leur motivation à s'engager personnellement dans cette dynamique solidaire.

D'autre part, la Ville a donc souhaité soutenir des actions de redynamisation de la rentrée étudiante, grâce à deux événements :

- Tout d'abord, un soutien à l'association Sortie d'Amphi qui a réalisé une semaine d'animation et d'information du 11 au 17 octobre 2021 sur les différents campus de la Ville afin d'accueillir les nouveaux étudiants, avec un temps fort qui a eu lieu le 14 octobre à la Maison de l'Étudiant en présence de l'élue et du directeur du CROUS, dans une ambiance festive et avec l'organisation d'un « village associatif » dédié aux étudiants (PAEJ, AFEV, Planning Familial, également des services municipaux) Pour cette action la Ville propose de verser une subvention de **5 000 €** à l'association **Sortie d'Amphi**.

- La rentrée a également été marquée par un événement inédit autour de la culture et de la pratique sportive, le Trophée Annuel du Campus Territoires (TACT). Organisé par La **Fédération Aix Marseille Inter Association** (FAMI), cet événement a eu lieu le samedi 6 novembre à l'Arena du Pays d'Aix avec la participation d'équipes sportives des différents campus du territoire Aix-Marseille. Prévu à terme pour 5000 personnes, près de 2 000 jeunes, supporters et intervenants ont d'ores et déjà participé à cette première édition qui a mis à l'honneur la jeunesse et les associations étudiantes. La Ville d'Aix a apporté son soutien actif à l'événement en termes de soutien logistique, administratif et propose également un soutien financier sous forme de subvention à hauteur de 20 000 €.

En conséquence, et afin de mettre en œuvre des actions en direction des publics concernés, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des sommes détaillées dans les tableaux présentés ci-dessous ;
- **DIRE** que la dépense globale pour les actions dans le cadre de la Vie Étudiante d'un montant de 30 500 €(trente mille cinq cent euros) sera imputée sur la ligne budgétaire N°1830 (23-6748-922) « Jeunesse - Vie Étudiante » qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 52
Présents	: 34
Abstentions	: 6
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Agnès DAURES, Cyril DI MEO, Claudie HUBERT, Gaëlle LENFANT, Marc PENA, Pierre SPANO.

N'ont pas pris part au vote

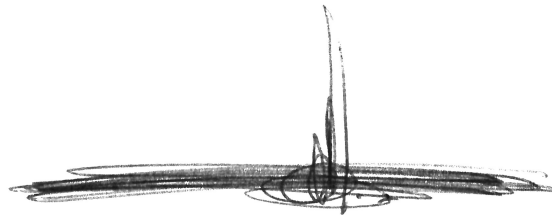
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr

Téléphone : 04 42 91 90 00